

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité ÉHDAA

Compte rendu de la séance ordinaire du comité des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le 15 mai 2019, à 19 h ,
au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :

Yannick Fortin	Président, Commissaire ÉHDAA
Daniel Malenfant	Vice-président, représ. au Comité de parents
Alexandra Birtz	
Kim Godin	
Anik Larivière	
Mélanie Madore	
Renée-Claude Paré	Représentante des organismes extérieurs
Sophie Lamontagne	Représentante personnel enseignant
Josiane Tellier	Représentante du personnel de soutien
Claudine Cabana	Représentante des directions d'école
Caroline Germain	Représentante de la direction générale

Sont absentes, mesdames et monsieur :

Christine Morin	
Anne Willo	
Daniel Fontaine	
Karine Drapeau	
Stéphanie Allard	
Marie-Josée Continelli	
Marcel Cyr	Représentant du personnel enseignant
Line Néron	Représentante du personnel professionnel

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité ÉHDAA

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

À 19h10, monsieur Yannick Fortin, président, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. Mot de bienvenue

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Modification :

Un membre demande qu'on rajoute une discussion au sujet du commissaire représentant le CCEHDAA.

L'adoption de l'ordre du jour tel que modifié est proposée par madame Mélanie Madore

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 avril 2019

Daniel Malenfant propose l'adoption du procès-verbal dès que déposé.

5. Parole au public

Aucun public présent

6. Mot du président

Remise de crayons aux membres (Mme Germain fera parvenir les crayons aux absents par courrier interne).

Remise du formulaire pour les remboursements de kilométrage.

Pièce de théâtre Parminou sera présentée le 5 juin prochain à Acton Vale.
Représentation gratuite offerte à tous les parents.

Toujours possible de s'inscrire au colloque de la FCPQ.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité ÉHDAA

7. Consultations de Mme Caroline Germain

7.1 Chien d'assistance

Procédure 291 sur la présence d'un chien d'assistance pour pallier à un handicap dans un établissement scolaire.

Chien ayant reçu un entraînement

Chien guide, chien d'assistance et pour personne TSA

Bien-être des élèves et leur sécurité doit primer en tout temps.

Il faut préparer la venue du chien.

Évaluation (vérifier les fiches-santé), Planification (date d'arrivée du chien, le transport, rencontrer l'équipe-école et la visite de l'entraîneur qualifié, etc).

Modèle de lettre pour informer tous les parents de la venue du chien.

Interventions à l'école (plan d'intervention pour le chien), révision des décisions.

7.2 Trois formes de différenciation : Flexibilité, adaptation et modification

Flexibilité : On s'adresse à un groupe, alors on modifie les interventions selon les besoins du groupe (base de l'enseignement).

Adaptation : On modifie les moyens pour juger des capacités de l'élève (Word Q). Ils sont notés au plan d'intervention.

Modification : On modifie le niveau de difficulté et la complexité du travail (raccourcir ou enlever une tâche. Ces changements sont notés au plan d'intervention et au bulletin.

8. Rapport du commissaire représentant EHDAA

Agrandissement de l'école St-Marcel

Organisation scolaire : le projet de la nouvelle école secondaire avance.

9. Rapport du représentant au Comité de parents

Présentation de Mme St-Germain sur les classes spéciales

Présentation de Mme Sylvie Girard sur les critères

Sous-comité pour les critères des membres du comité EHDAA

10. Rapport de la trésorerie

En l'absence de la trésorière. Un bilan sera envoyé pour info aux membres par courriel.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité ÉHDAA

11. Questions diverses

Un membre aimerait que le CCEHDAA présente une personne seulement pour les élections au CP pour le commissaire représentant le CCEHDAA . À revoir au cours de l'année 2019-2020 (puisque le présent commissaire est élu pour 2 ans) en revoyant la régie interne.

Un membre demande des précisions sur les mesures regroupées à la CSSH. Réponses données par Mmes Cabana et Germain expliquant les avantages de regrouper les sommes des écoles pour s'offrir des services plus complets qui peuvent être offerts à tous (exemple : La Traverse).

Un membre demande questionne sur le programme ICI sera offert à la maternelle 4 ans. Mme Germain informe que rien n'est décidé à ce niveau, que la responsabilité de ce programme appartient au CRDI. Pas de démarche du CRDI pour l'instant.

12. Levée de l'assemblée

À 20h45, la levée de l'assemblée est proposée par Mélanie Madore.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Yannick Fortin
Président

Brigitte Gaudreau
Secrétaire